

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

LES DIFFERENTS REGIMES EN MATIERE DE TVA INTRA- ET EXTRA-
COMMUNAUTAIRE
(CONVENTION : C.P.N.A.E.- VOLET TRAVAILLEURS)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

CODE : 71.23.12.U.21.V.1.
CODE DU DOMAINE DE FORMATION :
701
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-
RESEAUX

APPROBATION le 18/11/04

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Destinée aux employés administratifs concernés par des tâches comptables, les aides-comptables et les comptables en contact avec des clients et fournisseurs intra- et extra-communautaires ou intervenant dans la comptabilité d'une entreprise ayant ce type de contacts, cette formation permettra aux étudiants de se familiariser avec les opérations TVA intra- et extra-communautaires. Ils seront ainsi aptes à gérer ces opérations et à mieux en appréhender les conséquences dans le domaine de la T.V.A.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant devra faire la preuve qu'il est capable :

- de développer les techniques de base de la comptabilité en partie double ;
- d'interpréter la terminologie courante et de concevoir la comptabilité de façon logique.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Sans objet.

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
T.V.A.	CT	B	16
3.2. Part d'autonomie			0
Total des périodes			16

4. PROGRAMME

- Opérations imposables :
 - Livraisons de biens :
 - Livraisons et transferts IC
 - Exportations
 - Acquisitions IC
 - Importations
 - Localisation des services
 - Quelques cas spéciaux :
 - Ventes à distance
 - Livraison IC avec installation et montage
 - Livraison IC de nouveaux moyens de transport
- Imputation dans la déclaration T.V.A.
- Assujettis
 - Assujettis étrangers
 - Assujettis belges à l'étranger
- Exercices

5. CAPACITES TERMINALES

Au terme de cette unité de formation, l'étudiant sera capable, face à des situations- problèmes relatives aux procédures et aux règles T.V.A. en matière de commerce extérieur, et en tenant compte des principes légaux fondamentaux y afférents:

- de décoder les opérations T.V.A. intra- et extra-communautaires pour une entreprise ;
- d'utiliser ses savoirs et savoir-faire selon une démarche justifiée pour gérer ce type d'opérations et d'en imputer les conséquences en matière de T.V.A..

6. CHARGE(S) DE COURS

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

Ministère de la Communauté française

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service de l'enseignement
de promotion sociale.

1010 Bruxelles , le 01 Déc 2004
Boulevard Pachéco, 19, Bte 0
02 / 210.58.52

Monsieur Jacques LEFERE
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: CC / Document de référence interréseaux

Objet : Document de référence interréseaux(convention) - Régime 1

----- Unité de formation : LES DIFFERENTS REGIMES EN MATIERE DE TVA INTRA- ET EXTRA-
COMMUNAUTAIRE (CONVENTION : C.P.N.A.E. - VOLET TRAVAILLEURS)
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 712312U21V1
Domaine : 701 Economie-SE:gestion, comptabilité, fiscalité, finances...


Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document de référence relatif à l'unité de formation
mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

P.O. La Directrice générale a.i.,

Chantal Kaufmann


Nicole SCHETS
Directrice

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de
Stéphane Abrassart ou Carine Cacheux (02/210.58.57)